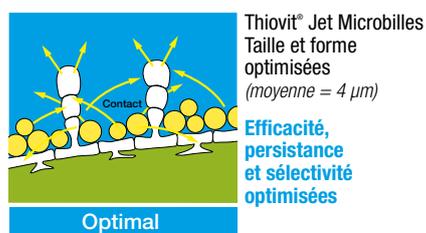
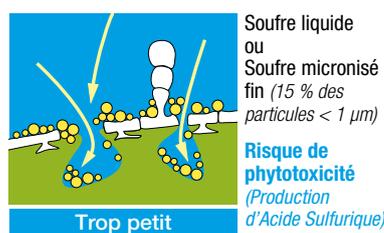
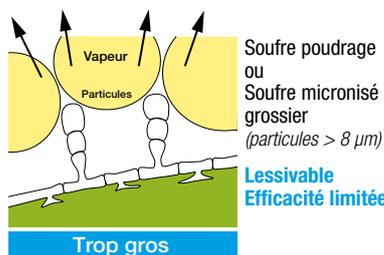


### Thiovit® Jet Microbilles

- **Composition :** soufre micronisé 80 %.
- **Formulation :** WG granulé à disperser dans l'eau (*granulé dispersable*).
- **DAR :** cf tableau Usages et préconisations d'emploi.
- **ZNT aquatique :** 5 mètres minimum.
- **DRE :** 6 heures (*et 8 heures sous serres après ventilation*).

### EFFICACITÉ ET SÉLECTIVITÉ DES MICROBILLES



Préconisations des cultures, cibles et conditions d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)



### LE SOUFRE DE RÉFÉRENCE

#### Un profil favorable...



- Solution de **biocontrôle** d'origine naturelle, **Thiovit Jet Microbilles** est utilisable en **Agriculture Biologique** conformément aux règlements (CE) n° 834/2007 et 889/2008 et au règlement NOP. Contrôle **ECOCERT SA** F - 32600.



- Thiovit Jet Microbilles est neutre vis-à-vis des auxiliaires : typhlodromes, hyménoptères, chrysopes...
- Utilisé dans de nombreux pays, il permet une commercialisation facilitée à l'exportation.

#### Une efficacité prouvée

- Il agit par contact et par vapeur sur le système respiratoire du champignon.
- Aucune souche résistante n'a jamais été détectée.
- Sa formulation inégulée lui confère efficacité et sélectivité.

### LES MICROBILLES : UNE FORMULATION INÉGALÉE

#### Une taille de particules optimisée

- Grâce à un procédé de micronisation spécifique, les microbilles de soufre contenues dans les granulés dispersables ont une taille optimisée d'environ 4 µm.
- Libérées au contact de l'eau, elles présentent le meilleur rapport entre efficacité, persistance et sélectivité.

#### Confort et praticité

- Facile à doser (1 kg = 1 l), Thiovit Jet Microbilles se remet très facilement en suspension même après un arrêt de pulvérisation.
- Il est utilisable en bas volume et compatible avec de nombreux produits.
- Il présente avant et après le traitement un meilleur confort d'utilisation : moins de poussières et un nettoyage facilité.



Vue en coupe d'un granulé



Microbilles vues au microscope électronique

## VOS AVANTAGES

- Solution de biocontrôle d'origine naturelle
- Utilisable en agriculture biologique.
- Efficacité et sélectivité optimisées.
- Confort et facilité d'utilisation.
- Commercialisation facilitée : sans incidence sur la qualité et sans contrainte à l'exportation.
- Multi-cultures, multi-usages.

## COMMENT L'UTILISER ?

- Agissant par contact et vapeur, il convient de bien couvrir l'ensemble des organes à protéger.
  - Utiliser des buses à turbulence ou à fente et adapter votre volume d'eau au type de pulvérisateur et au volume de végétation.
  - **Volume d'eau :**
    - Pulvérisateur pneumatique : dès 60 litres d'eau/ha
    - Pulvérisateur jet porté : dès 200 litres d'eau/ha
    - Pulvérisateur jet projeté : dès 250 à 300 litres d'eau/ha en début de végétation
- Jusqu'à 600 litres d'eau/ha si la végétation le nécessite (*exemple : melon*).

## USAGES ET PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

CULTURES AUTORISÉES	CIBLES		NOMBRE APPLICATION	DAR*
VIGNE : raisin de cuve et raisin de table	Excoriose	Efficace en traitement précoce dès le débourrement. Deux traitements sont nécessaires : • le 1 <sup>er</sup> au stade B-C ( <i>début pointe verte</i> ), • le 2 <sup>e</sup> au stade D-E ( <i>sortie des feuilles</i> ). Dose : 12,5 kg/ha, équivalent à 1,25 kg/hl, sur la base d'un volume de bouillie de 1000 l/ha. Les appareils doivent être réglés de façon à permettre à la pulvérisation de bien atteindre sarments et bourgeons.	8 max./an	3 jours
	Oïdium	Traitements préventifs : Dose : 12,5 kg/ha. Traitements curatifs : 2 pulvérisations à 8 jours d'intervalle à 12,5 kg/ha.	8 max./an	3 jours
	Acariose de printemps, Erinose	Dose : 20 kg/ha au débournement.	1 max./an	3 jours
CÉRÉALES : blés, orges	Oïdium	Dose : 10 kg/ha au début d'attaque du champignon.	2 max./an	3 jours
BETTERAVE : industrielle, fourragère	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha en pulvérisation dès l'apparition des premières étoiles d'oïdium. Renouveler l'application 15 jours après ou appliquer Thiovit Jet Microbilles suivi de fongicides à spectre large.	2 max./an	3 jours
ARBRES FRUITIERS : pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommette	Oïdium, Tavelure, Rugosité	Thiovit Jet Microbilles en pulvérisation classique à la dose de : 7,5 kg/ha. Doses décroissantes de 7,5 à 5 kg/ha de la floraison au basculement du fruit. Arrêt des traitements au basculement du fruit. Sur variétés rouges américaines et Reinette du Canada ne pas utiliser Thiovit Jet Microbilles avec des produits contenant du captane, en mélange et en succession rapprochée ( <i>moins de 7 jours entre les traitements</i> ).	12 max./an	3 jours
ARBRES FRUITIERS : pêcher, abricotier, nectarinier	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha en début de végétation. A partir du stade développement du fruit et par forte chaleur : 5 kg/ha. Ne pas utiliser Thiovit Jet Microbilles sur variétés Bergeron et Early Bergeron.	9 max./an	3 jours
Aubergine, betterave potagère, carotte, céleri rave, cerfeuil tubéreux, concombre, cornichon, courgette, épices, fines herbes, infusions, pavot oeillette, plantes non alimentaires, feuilles de bette, fraisier, frisée, laitue, lentilles fraîches, mâche, moutarde brune et jeunes pousses, panais, persil à grosse racine, piments, pois de conserve, poivrons, raifort, roquette, salsifis, scarole, tomate, topinambour	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	2 max./an	3 jours
Chicorée Witloof production de racines	Oïdium	Dose : 10 kg/ha.	2 max./an	3 jours
Melon, pastèque, potiron, potimarron	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	6 max./an	3 jours
Cultures florales porte-graine, cultures potagères porte-graine, PPAMC porte-graine	Oïdium	Dose : 10 kg/ha.	2 max./an	-
Houblon	Oïdium	Dose : 5 kg/ha.	6 max./an	3 jours
Fruit de la passion, grenadilles, barbadines, papayer	Acariens <i>Efficacité montrée sur Tarsonème</i>	Dose : 2,5 kg/ha.	4 max./an	1 jour
Manguier et autres anacardiées	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	4 max./an	1 jour

\* Délai avant récolte minimum à respecter selon l'arrêté du 12 septembre 2006 en l'absence de DAR fixé sur la culture.

THIOVIT® JET MICROBILLES - AMM N° 2000018 - Composition : 80 % soufre micronisé EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour les usages sur vigne, houblon, pépinières et papayer et de 20 mètres pour les usages sur vergers et manguier par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.  
© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

 **Thiovit® Jet**  
Microbilles

 syngenta®

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.  
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.  
N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**